

Benhamour & Sadone  
Huissiers de Justice Associés



*Votre étude d'Huissier de Justice au cœur de Paris*

109 - 111, boulevard Voltaire  
BP 259  
75524 Paris Cedex 11  
www.benhamour-sadone.com

Téléphone : 01 43 79 00 42  
Télécopie : 01 43 79 09 45  
e-mail : contact@benhamour-sadone.com

## PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

*L'an Deux Mille Quinze*

*Et Le Vingt-neuf Janvier*

*A 10 h 00*

### ***A LA REQUETE DU :***

**SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES de l'immeuble 11, Rue Oudinot à PARIS VIIème arrondissement**, représenté par son syndic, **le Cabinet NRFI (Nouvelle Régie Foncière Immobilière)**, Société A Responsabilité Limitée à associé unique au capital de 16 000 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 339 542 417, carte professionnelle N° G 3038, dont le siège social est situé 1, Place de l'Ecole à PARIS Ier arrondissement, agissant poursuites et diligences au nom de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

### ***LEQUEL M'EXPOSE :***

*« Qu'un jugement a été rendu par le Tribunal d'Instance de PARIS VIIème arrondissement, en date du 12 Février 2010, devenu définitif, à l'encontre de Monsieur Pierre, Marie, Raymond, Amilcar de LACAZE, demeurant 11, Rue Oudinot à PARIS VIIème arrondissement.*

*Qu'en vertu également d'un commandement de payer valant saisie immobilière a été délivré par acte de mon Ministère en date du 5 Novembre 2014, à l'encontre de Monsieur Pierre, Marie, Raymond, Amilcar de LACAZE, une procédure de saisie immobilière est en cours concernant le lot lui appartenant au 11, Rue Oudinot à PARIS VIIème arrondissement (lot N° 6), au premier étage porte gauche.*

*Que le syndicat requérant souhaite que je me rende sur place à l'effet de procéder à la description dudit lot, et d'en dresser procès-verbal de constat. »*

Il me requiert à cet effet.

**DEFERANT A CETTE REQUISITION :**

*Je, soussigné, Maître Pierre BENHAMOUR, Huissier de Justice Associé dans la Société Civile Professionnelle Pierre BENHAMOUR et Francis SADONE, Huissiers de Justice associés à la résidence de Paris XI<sup>ème</sup> arrondissement, 109 et 111, Boulevard Voltaire,*

Certifie m'être transporté ce jour, 11, Rue Oudinot à PARIS VIIème arrondissement, au premier étage gauche du bâtiment A (lot N° 6), où étant assisté de :

- Monsieur Nabil CHALLAOUI, de la Société ALLIANCE DIAGNOSTIC, expert en diagnostics ;
- Monsieur Pierre BAULIG et Monsieur Théophile BAULIG, témoins judiciaires requis par mes soins ;

***J'ai procédé aux constatations suivantes :***

Je frappe à la porte palière dudit appartement. Personne ne me répond, étant précisé que Monsieur Pierre, Marie, Raymond, Amilcar de LACAZE a été régulièrement convoqué au présent rendez-vous de constat.

Monsieur Pierre BAULIG est en possession d'une clef de l'appartement, remise par le syndic de l'immeuble, suite à une ouverture forcée compte tenu d'une importante fuite d'eau dans le logement.

Monsieur BAULIG ouvrant la porte, je pénètre dans les lieux.

**I – DESCRIPTION DE L'APPARTEMENT**

Il s'agit d'un appartement sans électricité, avec un avis EDF de résiliation mis en évidence.

Je constate que l'appartement est d'une manière générale d'une grande vétusté.

***ENTREE :***

Le sol carrelé est très sale.

Les murs sont revêtus d'un entoilage peint en bon état d'usage.

***Equipements :***

- ✓ Il existe un placard électrique, un compteur électrique.

***PIECE PRINCIPALE :***

Le sol carrelé est en bon état, mais sale.

L'entoilage peint mural est en bon état d'entretien, avec néanmoins quelques traces de salissures.

La peinture en plafond présente d'importantes traces d'infiltrations d'eau.

***Equipements :***

- ✓ La pièce prend jour par une fenêtre à deux vantaux sur cour.
- ✓ Le réfrigérateur est vide.

***CUISINE OUVERTE SUR LA PIECE PRINCIPALE :***

Le sol carrelé est en bon état, mais sale.

***Equipements :***

- ✓ Il existe un bloc évier en inox avec un robinet mitigeur eau chaude / eau froide, un fenestron sur cour.

***SALLE D'EAU :***

Le sol est recouvert de petits carreaux de carrelage usagés.

L'entoilage peint mural est usagé, avec des traces importantes de dégât des eaux.

***Equipements :***

- ✓ La pièce est équipée d'un lavabo, d'une cuvette de W.-C., d'un ballon d'eau chaude déposé et d'un receveur de douche.

***REMARQUES PARTICULIERES :***

L'ensemble de l'appartement est faiblement meublé. Il paraît visiblement inhabité.

A l'issue de nos opérations, Monsieur BAULIG referme la porte palière de l'appartement avec la clef en sa possession.

Je constate que le nom du débiteur figure sur la boîte aux lettres et la liste des occupants.

Monsieur BAULIG demeurant dans l'immeuble me déclare que Monsieur Pierre, Marie, Raymond, Amilcar de LACAZE n'est pas apparu dans les lieux depuis plusieurs mois.

**II - PARTIES COMMUNES DE L'IMMEUBLE**

Les parties communes sont en bon état d'entretien. La cage d'escalier est en bon état.

Le ravalement de la façade sur rue est en très bon état.

L'immeuble est équipé d'une batterie de boîtes aux lettres.

Il n'existe ni gardien, ni ascenseur.

***Telles sont mes constatations.***

J'annexe au présent procès-verbal de description le rapport de diagnostics de la Société ALLIANCE DIAGNOSTIC.

***EN FOI DE QUOI J'AI FAIT ET DRESSÉ LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL DE DESCRIPTION POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.***

*Acte compris dans l'état déposé  
Au bureau de l'Enregistrement de PARIS XIème  
Pour le mois correspondant à la date de l'Acte*

***Maître Pierre BENHAMOUR  
Huissier de Justice Associé***

